

Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES

DELIBERATION N° 2024-172

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 octobre à 18h,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 4 octobre 2024, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, Maire,

Xavier SILLON, Stéphanie DEBOUT, Eric HAZAK, Jocelyne MARTIN, Laurent CAIOLO SERRA, Delphine VAZEUX, Adjointes,

Michel MARTIN, maire délégué de Venosc,

Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,

Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Angélique AGUILAR, Louise TEXIER

LELONG, Mélanie FIAT, Etienne DRUMAIN, Romain CHARREL, Agnès ARGENTIER, Stéphane GALLAND, Cécile NEYRAUD, conseillers municipaux.

Absents : Estelle FAURE, Simon LAVAUD

Pouvoir : Jean-Noël CHALVIN donne pouvoir à Delphine VAZEUX

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du conseil : Mme Jocelyne MARTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.1.2 – Autres documents budgétaires

OBJET : Budget principal – Décision modificative n° 3 – Exercice 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 à L.1616-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu le budget primitif 2024 et les décisions modificatives votées au cours de l'exercice ;

Vu l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 ;

Vu le projet de décision modificative n°3 de l'exercice 2024 annexé à la présente délibération ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires sur le budget principal pour l'exercice 2024.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer les ajustements budgétaires présentés ci-dessous dans le cadre de la décision modificative n°3 du budget principal 2024 :

Il est rappelé que le budget principal est voté au niveau des chapitres budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement, avec en investissement des votes par « opérations d'équipement » assimilables à des votes par chapitres.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-63512 : Taxes foncières	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	130 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0,00 €	490 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	490 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-739221 : FNGIR	0,00 €	38 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7392221 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	0,00 €	33 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73952 : Fraction compensatoire de la CVAE	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7398 : Reversements, restitutions et prélèvements divers	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	78 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	252 912,25 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	252 912,25 €	0,00 €	0,00 €
D-6553 : Service d'incendie	4 862,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65736221 : Subv. fonct. aux BA/régies indus. comm. non dotés perso. morale	0,00 €	97 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0,00 €	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	4 862,25 €	120 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-70321 : Droits de stationnement et de location sur la voie publique	0,00 €	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €
R-70323 : Redevance d'occupation du domaine public	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
R-7034 : Droits péage, droits passage, droits pesage, mesurage, jaugeage	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €	0,00 €
R-70388 : Autres redevances et recettes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
R-7062 : Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €
R-70631 : Redevances et droits des services à caractère sportif	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
R-70632 : Redevances et droits des services à caractère de loisirs	0,00 €	0,00 €	65 000,00 €	40 000,00 €
R-70848 : Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €
R-70878 : Remboursement de frais par des tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 200,00 €
R-7088 : Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 350,00 €

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat le..... Stéphane SAUVEBOIS, Maire.

TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	219 000,00 €	118 550,00 €
R-7352 : Fraction compensatoire de la CVAE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 000,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 000,00 €
R-74111 : Dotation forfaitaire des communes	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €
R-741121 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00 €	0,00 €	28 000,00 €	0,00 €
R-747888 : Autres	0,00 €	0,00 €	11 000,00 €	67 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	46 000,00 €	67 000,00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	90 000,00 €
R-75813 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	785 000,00 €
R-75888 : Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	905 000,00 €
R-76811 : Sortie des emprunts à risques avec IRA capitalisées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	123 000,00 €
TOTAL R 76 : Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	123 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	134 862,25 €	1 011 412,25 €	365 000,00 €	1 241 550,00 €

INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	252 912,25 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	252 912,25 €
R-10222 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	74 473,75 €
R-10226 : Taxe d'aménagement	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	74 473,75 €
D-13148 : Subv. transf. Autres communes	0,00 €	189 300,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1323 : Subv. non transf. Départements	0,00 €	0,00 €	775 000,00 €	80 091,00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	189 300,00 €	775 000,00 €	80 091,00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-202-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	15 000,00 €	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-202-750 : Tourisme, sports et activités de montagne	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	330 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-450 : Habitat, action sociale et santé	100 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-850 : Vie de la commune	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2033-850 : Vie de la commune	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	545 000,00 €	235 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2111-750 : Tourisme, sports et activités de montagne	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2112-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	0,00 €	650 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2113-750 : Tourisme, sports et activités de	0,00 €	59 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat

le..... Stéphane SAUVEBOIS, Maire.



montagne				
D-2121-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21311-850 : Vie de la commune	96 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-450 : Habitat, action sociale et santé	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21321-450 : Habitat, action sociale et santé	40 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	155 000,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21828-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-550 : Mobilité	0,00 €	450 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-650 : Sécurité et sureté communale	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2111 : Terrains nus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	847 423,00 €
R-21321 : Constructions immeubles de rapport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €
TOTAL 21 : Immobilisations corporelles	489 400,00 €	1 606 000,00 €	0,00 €	1 047 423,00 €
D-2313-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	0,00 €	176 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-450 : Habitat, action sociale et santé	0,00 €	52 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-750 : Tourisme, sports et activités de montagne	877 000,00 €	123 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-150 : Aménagements urbains et milieux naturels	0,00 €	196 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-550 : Mobilité	62 000,00 €	97 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-650 : Sécurité et sureté communale	302 000,00 €	81 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 241 000,00 €	725 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-27638 : Créances sur autres établissements publics	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-27638 : Créances sur autres établissements publics	0,00 €	0,00 €	600 000,00 €	0,00 €
TOTAL 27 : Autres immobilisations financières	600 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 875 400,00 €	2 855 300,00 €	1 475 000,00 €	1 454 900,00 €

Total Général	856 450,00 €	856 450,00 €
----------------------	---------------------	---------------------

(1) y compris les restes à réaliser

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés et 3 abstentions – Agnès Argentier, Stéphane Galland, Cécile Neyraud :

- **APPROUVE** les ajustements de la décision modificative n°3 de l'exercice 2024 du budget principal tels que présentés ;
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.



Pour extrait conforme,
 Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat le..... Stéphane SAUVEBOIS, Maire.